Arrêter la perte de la biodiversité et promouvoir la relation entre l'homme et la nature

En 2022, le Mouvement Ecologique s'est à nouveau donné pour mission d'attirer l'attention sur l'appauvrissement de la biodiversité et sur les conséquences qu'il entraîne pour l'homme. Des propositions concrètes pour la protection et la conservation de la biodiversité ont été formulées et les politiques ont été mis devant leurs responsabilités. Les grands thèmes abordés ont été, entre autres, l'amélioration des instruments pour une protection forte de la nature, la réduction de l'utilisation des pesticides, le verdissement de nos localités et bien d'autres choses encore.

RÉFORME DE LA LOI SUR LA PROTECTION DE LA NATURE : AMÉLIORATIONS D'UNE PERTINENCE LIMITÉE!

En janvier 2022, une réforme de la loi sur la protection de la nature a été adoptée par la Chambre des députés. Un an auparavant, le Mouvement Ecologique a publié une prise de position détaillée sur les améliorations qui, selon lui, seraient nécessaires *("Utiliser les améliorations de la loi sur la protection de la nature comme une chance !)* Le Mouvement Ecologique est d'avis que certaines nouveautés bienvenues ont été adoptées lors de la réforme qui a alors eu lieu (ancrage de la pollution lumineuse dans la loi ; allègement de certaines activités dans les domaines de l'agriculture, de l'horticulture ou du maraîchage ; extension du "droit de préemption" sur les surfaces situées le long des cours d'eau ou protection des *"arbres remarquables"*, entre autres). On aurait toutefois pu s'attendre à ce qu'une réforme plus ambitieuse permette à la fois une meilleure protection de notre environnement naturel, des changements dans les pratiques agricoles et une meilleure acceptation des mesures de protection de la nature. Les questions essentielles n'ont malheureusement pas été abordées lors de la réforme, de sorte que le Mouvement Ecologique a réagi début 2022 par une prise de position intitulée *"Réforme de la loi sur la protection de la nature : une réforme aux ambitions limitées !* En 2022, le Mouvement Ecologique a continué à s'engager pour que ces questions soient davantage mises en avant et que des solutions soient trouvées.

RAPPORT 2017-2021 DE L'OBSERVATOIRE DE L'ENVIRONNEMENT NATUREL - ALÈRTE SUR L'ÉTAT DE LA NATURE AU LUXEMBOURG

Fin mars, l'*Observatoire de l'Environnement Naturel* - dans lequel le Mouvement Ecologique est représenté - a présenté le rapport 2017-2021 sur la situation de l'état de conservation de la nature et la mise en œuvre du 2ème Plan National pour la Protection de la Nature (l'instrument central dans le domaine de la protection de la nature au Luxembourg). Malgré les grandes ambitions du 2e Plan national pour la protection de la nature (PNPN 2) et les efforts d'un grand nombre d'acteurs et d'ONG, tant au niveau de l'Etat que des communes, pour améliorer l'état de la biodiversité et des habitats au Luxembourg, le rapport de l'Observatoire tire des conclusions extrêmement préoccupantes. En particulier, les méthodes de production agricole intensives, le morcellement des paysages par les infrastructures de transport, l'imperméabilisation des sols due à l'urbanisation ainsi que la pollution des eaux, des sols et de l'air par l'agriculture, le transport et l'industrie offrent de moins en moins d'espace à la nature au Luxembourg. Vu l'importance de ce rapport, le Mouvement Ecologique a participé à sa présentation dans le cadre d'un webinaire.

PROPOSITIONS DU MOUVEMENT ECOLOGIQUE ZUM „*PLAN NATIONAL CONCERNANT LA PROTECTION DE LA NATURE 2022-2030* (PNPN3)"

Dans le cadre de la procédure publique relative au troisième "Plan National concernant la Protection de la Nature 2022-2030 (PNPN3)", le Mouvement Ecologique a présenté en novembre 2022 un avis de 16 pages avec des propositions de modifications concrètes. Ce document a été précédé de divers entretiens avec des responsables du ministère de l'Environnement. Ce plan est d'une importance capitale pour la biodiversité au Luxembourg, car il fixe les priorités pour les années à venir, y compris les moyens financiers disponibles. Les principales revendications étaient qu'avant de rédiger un nouveau PNPN3, il fallait procéder à une évaluation du PNPN2 (c'est-à-dire déterminer les raisons de l'échec des mesures, etc.) et fixer des priorités et des objectifs ambitieux. Les obstacles administratifs inutiles devraient être supprimés et l'acceptation de la protection de la nature devrait être réduite. Malheureusement, les propositions du Mouvement Ecologique n'ont guère été reprises dans le PNPN3, qui a été adopté en février 2023.

PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT NATUREL : LA POLITIQUE AGRICOLE DOIT PRENDRE SES RESPONSABILITÉS!

Sans une réorientation de la politique agricole, il ne sera pas possible de préserver les bases naturelles de la vie. Car c'est précisément dans les "espaces ouverts" - c'est-à-dire en dehors des localités et des villes - dans les paysages ouverts et sur les surfaces agricoles, que la perte de biodiversité est la plus problématique. Une action conséquente et surtout des droits de codécision optimisés du ministère de l'environnement sont ici indispensables. En 2022, le Mouvement Ecologique s'est également engagé pour des réformes au niveau de la politique agricole. Toute une série de dossiers ont été traités dans ce cadre.

RÉFORMER L'AGRICULTURE LUXEMBOURGEOISE

En 2022, une nouvelle loi agricole a été élaborée au Luxembourg. Fin 2021, Greenpeace, natur&ëmwelt ainsi que le Mouvement Ecologique ont pris position ensemble et ont déposé une opposition dans le cadre de la procédure publique. En outre, une annonce a été publiée sous le "label" "Ministère de la politique agricole durable", dans laquelle l'accent était mis sur l'importance des réformes de la politique agricole, dans l'intérêt de la collectivité, mais aussi des agriculteurs/

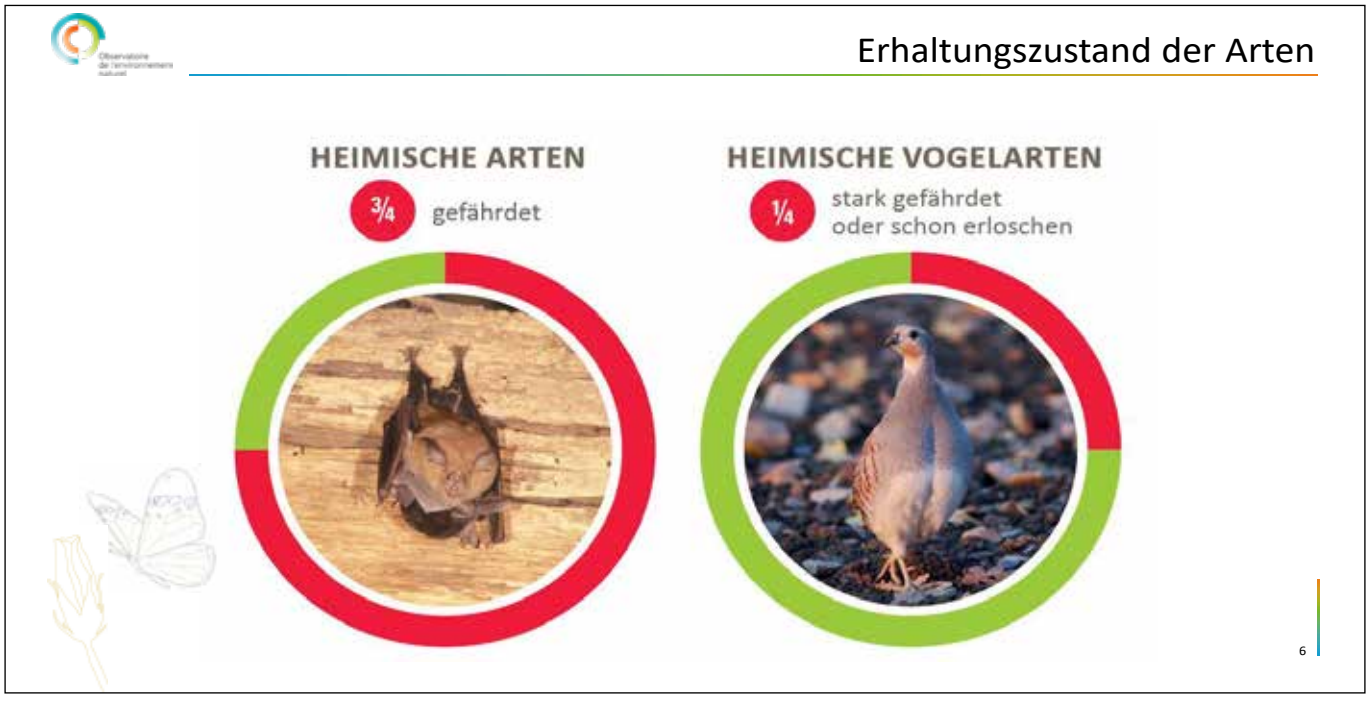

trices. Bien qu'il apparaisse clairement qu'il s'agissait d'une annonce d'un ministère fictif (mais souhaitable) et qu'elle était marquée par les 3 organisations environnementales, le ministère d'Etat ainsi que le ministère de l'Agriculture ont porté plainte contre les organisations. Les organisations ont réagi avec calme : *"Il serait à espérer que les acteurs politiques se consacrent aux arguments de fond invoqués avec la même cohérence que celle dont ils souhaitent désormais faire preuve sur le plan juridique contre les organisations"*. Les discussions sur les réformes nécessaires de la politique agricole ont également accompagné le Mouvement Ecologique en 2022 dans diverses prises de position (sur le plan d'action national pour la protection de la nature, etc.)

NOUVEAU SYSTÈME DE CERTIFICATION ET DE QUALITÉ DES ALIMENTS - UN EMBALLAGE TROMPEUR!

En mai 2022, la Chambre des députés a adopté un nouveau système de certification et de qualité pour distinguer les produits alimentaires qui peuvent être munis du logo "Luxembourg - agréé par l'Etat". Le Mouvement Ecologique ainsi que la "Lëtzebuerger Landjugend a Jongbaueren" avaient déjà qualifié ce projet de loi en 2021, dans une prise de position commune détaillée, d'*"Eng Mogelpackung "agrée par l'Etat Luxembourgeois" ? !"*. Bien que la commission compétente de la Chambre des députés ait, probablement suite à la pression, apporté quelques améliorations au projet de loi du ministère de l'Agriculture (p.ex. l'interdiction de l'utilisation du glyphosate a été intégrée comme critère minimum), le projet de loi reste bien en deçà de ces exigences ! Le titre de la prise de position du Mouvement Ecologique et de la *"Lëtzebuerger Landjugend a Jongbaueren"* à ce sujet était donc évident : *"Nouveau système de certification et de qualité des denrées alimentaires - Eng Mogelpackung "agrée par l'Etat Luxembourgeois" ?"!*

UTILISER RESTOPOLIS COMME ACTEUR DE LA TRANSITION AGRICOLE!

Restopolis, la structure du ministère de l'Education nationale chargée de la restauration des cantines scolaires, doit obtenir le statut d'administration, un projet de loi est en cours.

Dès 2021, le Mouvement Ecologique et la *"Lëtzebuerger Landjugend a Jongbaueren"* se sont prononcés ensemble pour que le projet de loi définisse, entre autres, des règles claires en matière d'origine et de qualité des aliments utilisés. Ceci n'était pas prévu dans le projet de loi initial. Il serait de la responsabilité de l'État de soutenir la culture régionale biologique des aliments bien plus que ce n'est le cas actuellement. Il faut savoir que Restopolis fait déjà des efforts. Mais ceux-ci devraient encore être développés et ancrés légalement. De même, il faudrait fixer des critères pour l'offre de plats végétariens et végétaliens.

En 2022, le Mouvement Ecologique et la "Landjugend a Jongbaueren" ont continué à s'engager de manière conséquente dans ce dossier. C'est ainsi qu'une brochure de 16 pages a été publiée sur le projet de loi sous le titre : *"45.000 plats pour les jeunes et les enseignants chaque jour : bio, local et sain ?! C'est au gouvernement et au parlement de décider de l'orientation future de Restopolis !"*. Plusieurs entretiens ont eu lieu, dont deux avec le ministre de l'Education nationale, Claude Meisch, responsable du projet de loi, mais aussi avec le ministre de l'Agriculture, Claude Haagen. Il est positif de constater que les suggestions des deux organisations ont déjà été prises en compte : les appels d'offres pour les denrées alimentaires ont été améliorés et les cahiers des charges pour l'achat des denrées alimentaires ont été optimisés. Le ministre C. Meisch a en outre promis d'apporter des améliorations correspondantes au projet de loi.

Le dossier a sans doute touché la corde sensible de nombreuses personnes. Et ce n'est pas sans raison : la restauration

scolaire revêt une importance particulière à tous les niveaux et il serait incompréhensible que le gouvernement manque de mettre l'accent sur ce point ! Car il n'y a pas vraiment de contre-arguments à une restauration qui mise davantage sur les aliments régionaux et biologiques et sur une plus grande participation des écoles !

POUR UNE RÉDUCTION CONSÉQUENTE DE L'UTILISATION DES PESTICIDES

Un autre dossier important dans le domaine de la "politique agricole" est celui de la problématique des pesticides. Il est bien connu que les produits phytosanitaires de synthèse (pesticides) ne sont pas seulement nocifs pour la santé humaine, mais qu'ils sont également responsables de la perte de biodiversité, qu'ils polluent les eaux de surface et les nappes phréatiques, qu'ils sont fabriqués à grand renfort d'énergie, et bien d'autres choses encore. En 2022, le Mouvement Ecologique a continué à s'engager pour une réduction conséquente de l'utilisation des pesticides. Tant au niveau national, qu'européen et international.

LA TRANSPARENCE SUR L'UTILISATION DES PESTICIDES N'EST TOUJOURS PAS ASSURÉE?!

En février, le Mouvement Ecologique, ainsi que 78 autres organisations/acteurs européens, ont signé une lettre ouverte aux responsables européens, leur demandant de s'engager pour un enregistrement, une gestion, une évaluation et une publication transparents des statistiques sur l'utilisation des pesticides dans l'agriculture. Actuellement, le dossier n'est pas encore clos, 2023 sera donc décisif.

ALIMENTS HAUTEMENT CONTAMINÉS : RÉACTION INCOMPRÉHENSIBLE DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES CONSOMMATEURS

Fin 2021, le Mouvement Ecologique a fait état de la présence de résidus de pesticides dans les aliments, suite à des analyses effectuées par le ministère de la Santé. Le Mouvement Ecologique s'est adressé à la ministre pour lui demander comment elle comptait réagir. La réaction a été extrêmement décevante. Outre le refus d'accepter un échange sur le sujet, la ministre n'aborde en aucun point les questions fondamentales dans sa lettre de réponse (comment éviter cette pollution et la consommation des aliments, etc.) La déclaration de la ministre concernant le plan d'action national pour la réduction des pesticides est en outre très étrange : bien que le ministère de la Santé soit nommément cité dans ce document comme responsable de la mise en œuvre de différentes mesures concrètes, Mme Lenert a passé la proverbiale "patate chaude" au ministère de l'Agriculture. Le Mouvement Ecologique ne lâche pas le morceau !

PRISE DE POSITION MENG LANDWIRTSCHAFT: LE RÈGLEMENT EUROPÉEN SUR LA RÉDUCTION DES PESTICIDES TRAÎNE EN LONGUEUR

En mars 2022, un règlement européen sur la réduction des pesticides devait être présenté pour remplacer la directive sur l'utilisation durable des pesticides de 2009. Cependant, la Commission européenne a repoussé cette date en raison de la guerre en Ukraine et de la crainte d'une pénurie alimentaire. Dans le cadre de ces discussions, la plateforme "Meng Agriculture" - dont fait partie le Mouvement Ecologique - s'est adressée en avril 2022 au ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural, à la ministre de la Santé, à la ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable, aux membres des commissions parlementaires concernées ainsi qu'aux députés européens, leur demandant de veiller à ce que le Luxembourg prenne toutes les mesures nécessaires pour restaurer la biodiversité et prévenir les dommages à la santé, à l'eau et à l'environnement. Ceci dans le but de récompenser les agriculteurs qui utilisent leurs ressources naturelles de récompenser les agriculteurs qui travaillent avec les ressources naturelles et de leur payer des prix équitables pour les aliments sains qu'ils produisent. En décembre 2022, un groupe d'États membres de l'UE - dont le Luxembourg - a prévu de demander à la Commission d'inclure une analyse supplémentaire dans l'analyse d'impact du nouveau règlement phytosanitaire de l'UE. En d'autres termes, une réduction de l'utilisation des pesticides par le biais du règlement correspondant serait à nouveau reportée de plusieurs mois, voire de plusieurs années. Dans une nouvelle lettre, le Mouvement Ecologique et Greenpeace Luxembourg ont appelé les ministères de l'Agriculture, de l'Environnement et de la Santé ainsi que les présidents des commissions parlementaires concernées à ne pas bloquer davantage le projet de loi. Malheureusement sans succès.

RÉSIDUS DE PESTICIDES DANS LE POLLEN D'ABEILLE AU LUXEMBOURG : OÙ EN SOMMES-NOUS ? QUE DISENT CES ANALYSES SUR LA POLLUTION GÉNÉRALE PAR LES PESTICIDES ?

En juin 2022, le Mouvement Ecologique a organisé une réunion d'information sur le thème "Résidus de pesticides dans le pollen d'abeille au Luxembourg" à l'Oekozenter Pafendall. Devant une salle comble, les résultats de "BeeFirst", une analyse sur les *"résidus de biocides et de produits phytosanitaires dans le pollen",* réalisée par le LIST (Luxembourg Institute of Science and Technology) à la demande du ministère de l'Agriculture, ont été présentés et discutés. Roger Dammé (Mouvement Écologique) a présenté les résultats du monitoring du pollen dans le contexte d'autres données disponibles sur les ventes, l'utilisation et les résidus de pesticides au Luxembourg. Le Dr Marco Beyer (Luxembourg Institute of Science and Technology, LIST) a quant à lui présenté les résultats des analyses polliniques. Une table ronde stimulante a suivi avec les intervenants, Alexandra Arendt (Lëtzebuerger Landesverband fir Beienzuucht), Jacques Engel (ASTA, Chargé d'études Produits phytosanitaires-législation) et M. Marc Weyland (ASTA, Directeur). Le rôle de l'agriculture, la mise en œuvre du plan d'action pesticides, la réduction de l'utilisation des pesticides et bien d'autres sujets ont été abordés.

Pour le Mouvement Ecologique, l'information selon laquelle 75% des échantillons de l'étude sur le pollen sont contaminés par des pesticides est l'une des conclusions les plus explosives.

LA COMMISSION EUROPÉENNE RECONNAÎT L'INITIATIVE CITOYENNE "SAUVER LES ABEILLES ET LES AGRICULTEURS"

Le 10 octobre 2022, la Commission européenne a donné son feu vert et a déclaré l'initiative citoyenne européenne (ICE) "Sauver les abeilles et les paysans !" - pour laquelle le Mouvement Ecologique s'était également engagé, est valable. Plus d'un million de citoyens de l'Union européenne avaient adhéré à l'initiative pour une élimination progressive des pesticides. Au Luxembourg également, 5.293 personnes ont soutenu l'initiative citoyenne par leur signature. Les organisations environnementales saluent Elles considèrent ce succès comme un signal fort dans le débat sur la législation européenne en matière de pesticides.

TABLE RONDE : LES PESTICIDES ET LE DROIT À UN ENVIRONNEMENT SAIN

En septembre, "SOS Faim" et le Mouvement Ecologique, en partenariat avec les *"Amis de la Déclaration des Droits des Paysans du Luxembourg"* et *"Meng Landwirtschaft"*, ont organisé une table ronde sur les pesticides et le droit à un environnement sain. Bien que l'utilisation de différents pesticides nocifs pour la santé soit interdite en Europe, nous continuons à les retrouver dans nos assiettes. Pourquoi ? La production de ces substances ainsi que l'importation des aliments traités avec ces substances restent autorisées. Ces substances ne peuvent donc pas être épandues sur le sol européen, mais elles sont notamment produites en Europe, exportées, épandues dans d'autres pays (souvent du Sud global), - où elles causent de gros dégâts à l'homme et à la nature - et (ré)importées avec les fruits, légumes et autres aliments. Une situation impossible qu'il faut changer....

LE LOBBY DES PESTICIDES CHERCHE À ACCROÎTRE SON INFLUENCE : COMMENT RÉAGIT LE LUXEMBOURG ?

En novembre 2022, le Mouvement Ecologique, SOS Faim, natur&ëmwelt asbl, Greenpeace Lëtzebuerg et le **Pesticide Action Network** ont adressé une lettre au ministre de la Coopération et de l'Aide humanitaire, Franz Fayot. Le ministre a été appelé à s'opposer au partenariat entre l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'association des producteurs de pesticides (Croplife). Parallèlement, il a été demandé quelles mesures avaient déjà été prises ou

étaient prévues pour que la FAO mette fin à son partenariat avec CropLife. En outre, la question est posée de savoir si le Luxembourg envisage de lier le financement de la FAO à la condition qu'il soit immédiatement mis fin à la collaboration avec CropLife International. La réponse du ministre n'est pas encore disponible à ce stade.

CHAQUE CITOYEN EST EXPOSÉ À UNE POLLUTION CHRONIQUE PAR LES PESTICIDES - L'ÉTAT DOIT AGIR!

En analysant la poussière domestique de 11 personnalités luxembourgeoises, le Mouvement Ecologique a démontré fin 2022 que, quel que soit l'endroit où l'on vit, chacun d'entre nous est exposé à des pesticides. Ces résultats confirment les analyses officielles qui montraient déjà que 52% des aliments issus de l'agriculture conventionnelle (vs 0% des aliments bio), 100% des eaux de surface, 50% des nappes phréatiques ainsi que 75% du pollen d'abeille sont contaminés par des pesticides. Dans son avis de 13 pages, le Mouvement Ecologique a expliqué pourquoi nous pouvons partir du principe que nous sommes exposés à une pollution chronique par les pesticides et ce que la politique doit faire. La prise de position, le rapport sur l'analyse de la poussière domestique et les déclarations intéressantes des participants ont également été envoyés aux ministères compétents, en leur demandant de prendre position. Cette action a été particulièrement bien accueillie et a permis d'attirer l'attention sur le fait que tout le monde est exposé à la pollution, même s'il mange des aliments biologiques et qu'il ne vit pas à proximité immédiate de terres agricoles cultivées de manière intensive. Comme l'individu ne peut pas vraiment se protéger, la politique est d'autant plus sollicitée !

CONFÉRENCE MULTIVISION : ACTEURS EN BORDURE DE Cchamp

La Société des Sciences de la Nature du Luxembourg (SNL) a invité en septembre 2022, en coopération avec le Mouvement Ecologique et de nombreuses autres organisations partenaires, à la conférence multivision de Roland Günter "Acteurs en bordure de champs". A l'aide de macrophotographies impressionnantes, d'histoires passionnantes et de connaissances approfondies, le biologiste et photographe de la nature a attiré l'attention sur les menaces et le recul de ces communautés de vie menacées et a expliqué quelles mesures sont nécessaires pour que les champs colorés ne fassent pas partie du passé.

PROTÉGER L'ÉCOSYSTÈME FORESTIER ! D'AUTANT PLUS EN TEMPS DE CRISE CLIMATIQUE.

Préserver l'écosystème forestier - stopper systématiquement l'extension des chemins/routes forestiers

Une bonne gestion des forêts ainsi qu'une construction de chemins forestiers maîtrisée sont essentielles pour la préservation de l'écosystème forestier. C'est pourquoi le Mouvement Ecologique a mené une série d'activités dans ce contexte. Par exemple, il a pris position à plusieurs reprises sur la construction excessive de chemins, qui constitue un problème central. D'une part, parce que la chaleur pénètre dans la forêt par l'éclaircissement de la canopée, ce qui est particulièrement problématique en période de catastrophe climatique, mais aussi en raison de la poursuite du compactage des sols, etc. Ainsi, dans un communiqué de presse intitulé *"Priorité à la protection des arbres biotopes précieux dans nos forêts plutôt qu'à l'exploitation forestière - Ou à partir de quelle distance du chemin un arbre représente-t-il déjà un risque ? représente-t-il un risque pour la sécurité ?"* ont pris position. Le Mouvement Ecologique a attiré l'attention sur la destruction de plusieurs biotopes de valeur. arbres biotopes très riches, qui ont été abattus dans le cadre de travaux forestiers. Les arbres abattus abritaient entre autres des

abeilles mellifères sauvages qui doivent absolument être protégées. Dans ce contexte, le Mouvement Ecologique a exigé des formations continues ciblées pour les gardes forestiers et les ouvriers forestiers, ainsi que le contrôle des procédures internes de l'administration de la nature et des forêts. Pour une sensibilisation générale, une randonnée à travers les forêts très riches en espèces autour de Keispelt / Meispelt et une visite du "Haff a Sewen" ont également eu lieu.

UNE RÉDUCTION DE LA POPULATION DE GIBIER EST ABSOLUMENT NÉCESSAIRE!

Le nombre très élevé de gibier a pour conséquence que le rajeunissement de la forêt, qui est justement si nécessaire au vu du changement climatique, n'a en partie aucune chance, car il est immédiatement brouté. C'est pourquoi le Mouvement Ecologique 2021 a thématisé à de nombreuses occasions l'importance d'une réduction du nombre de gibier pour la survie de l'écosystème forestier. Ainsi, en mars, une visite de la forêt de Mompach a été organisée en collaboration avec le FSC Lëtzebuerg sous le titre "Les forêts, alliées dans la lutte contre le changement climatique : que faut-il faire ? Les dégâts que peut causer une trop forte densité de gibier dans les forêts ont été expliqués. Le gibier empêche la chênaie-charmaie naturelle de se maintenir et favorise le hêtre rouge qui ne vieillit pas sur les sols lourds. Les participants ont également été informés du rôle de la forêt en tant que puits de carbone important à l'heure du changement climatique.

„ABEILLES MELLIFÈRES EN LIBERTÉ - AIDEZ-NOUS À LES TROUVER“

En mai 2022, le Mouvement Ecologique a lancé un appel pour recenser les colonies d'abeilles sauvages, aussi bien dans les cavités des arbres que dans les structures créées par l'homme comme les vieux bâtiments, les cheminées, les murs, les greniers, les nichoirs, etc. D'une part, le recensement de ces sites est important pour prouver qu'il existe encore des colonies d'abeilles en liberté. D'autre part, ces sites doivent être protégés à plus long terme dans la mesure du possible - que ce soit en accord avec les propriétaires ou en les signalant à l'administration forestière. Les sites connus peuvent être signalés par e-mail à natur@oeko.lu.

LE "BOBESCH" SERA-T-IL SACRIFIÉ À UNE NOUVELLE ROUTE DE CONTOURNEMENT?

En 2022, le "Bobësch" était au centre de l'attention, car une partie de cette précieuse zone forestière devait céder la place au "Käerjenger Contournement". Une initiative de citoyens sur place ainsi que la section régionale du Mouvement Ecologique s'engagent résolument pour la préservation de la forêt. En été, les fédérations nationales du Mouvement Ecologique, de "Greenpeace" et de natur&ëmwelt ont également pris la parole. Dans ce contexte, une visite du site de compensation forestière "an den Aessen tëschent Zolwer an Éilereng" a également eu lieu en avril 2022. Une "nouvelle forêt" y a été créée il y a 30

ans pour compenser la destruction causée par la construction de la "Collectrice du Sud". Mais même après 30 ans, aucune communauté forestière n'a pu s'y développer.

CAMPAGNE „NATUR ELO!“

Le verdissement des localités est d'une importance capitale pour les habitants. Elle améliore le bien-être, la qualité de vie et la santé et joue un rôle décisif dans l'adaptation climatique de nos villes et villages. Elle profite également à la biodiversité en maintenant le contact entre l'homme et la nature, en créant de (nouveaux) habitats et des refuges pour une multitude d'espèces et en maintenant le lien entre les habitats. Depuis 2021, Oekozenter Pafendall et le Mouvement Ecologique s'engagent à verdir nos villes et villages. Dans le cadre de la campagne "Natur elo !", dont font également partie les actions "Kéiseker", "Schléifer", "A voller Bléi" et "Nee zum Schottergaart", des invitations ont été lancées, entre autres, pour la série de webinaires "Méi Gréngs an eise Stied an Dierfer". Plus de 400 personnes issues de ministères, de communes, de bureaux d'études et de planification, de syndicats de protection de la nature ainsi que des citoyens intéressés ont participé à ces webinaires. Les enregistrements vidéo des conférences ont été visionnés plus de 7 600 fois (Youtube). L'action a certainement contribué à une meilleure prise de conscience de l'importance de la végétalisation des villes. Les manifestations et actions suivantes ont été organisées en 2022 dans le prolongement de ce succès :

FLYER „ RENDRE NOS VILLES ET VILLAGES PLUS VERTS“

Le dépliant de la campagne *"Rendre nos villes et villages plus verts"* a été publié début 2022. Il montre pourquoi nous profitons tous de plus d'arbres sains, de petits et de grands espaces verts, de toitures et de façades végétalisées, etc. dans les villes et les villages ! Il a été envoyé aux communes, aux bureaux d'études et aux entreprises de jardinage ainsi qu'aux citoyens intéressés et peut être téléchargé sur le site Internet de la campagne.

ENQUÊTE AUPRÈS DES ACTEURS POLITIQUES ET PROFESSIONNELS

L'Oekozenter Pafendall et le Mouvement Ecologique ont mené fin 2021 une enquête auprès d'acteurs professionnels et politiques, mais aussi auprès de citoyens intéressés. Objectif : savoir où ils voient actuellement des opportunités et des obstacles à la végétalisation de nos villes et villages.

Les résultats ont été publiés dans une brochure détaillée en 2022, envoyés aux ministères, aux communes et aux bureaux d'aménagement et présentés dans le cadre d'une conférence de presse. Les résultats de l'enquête et l'expérience acquise jusqu'à présent dans le cadre de la campagne ont permis d'élaborer et de transmettre des suggestions concrètes à tous les acteurs (ministères, communes, bureaux d'aménagement, etc.).

VISITE DU SENTIER DES ARBRES CLIMATIQUES - QUELS ARBRES DANS NOS VILLES ET VILLAGES AU TEMPS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE?

En mai, juin et octobre 2022, le Mouvement Ecologique, sa Régionale Nordstad et l'Oekozenter Pafendall ont invité à des visites du sentier des arbres climatiques à Ettelbruck. Deux des trois visites s'adressaient à des professionnels issus de ministères, d'administrations, de communes et de bureaux d'études et de planification. Les excursions étaient dirigées par le fondateur de l'arboretum d'Ettelbruck, Eike Jablonski. Lors des visites, l'accent a été mis sur les arbres dits "climatiques". Ils sont porteurs d'espoir pour les sites arborés stressants dans les zones urbaines. La conclusion de la visite a été, entre autres, qu'une diversité d'espèces et de variétés est nécessaire pour faire face aux changements et maintenir une population d'arbres saine dans les zones urbaines. Au total, 80 participants ont assisté à la visite.

ÉCHANGE EN LIGNE INTÉRESSANT SUR LE THÈME DE LA VÉGÉTALISATION DES TOITS ET DES FAÇADES

En mars, le Mouvement Ecologique et Oekozenter Pafendall ont invité à un échange en ligne avec le Dr. Gunter Mann, président de l'association fédérale Gebäude- grün *("In Zeiten von Klimawandel und Biodiversitätsverlust - Wie kann Dach- und Fassadenbegrünung gelingen"*). L'objectif de cette manifestation était de réunir des planificateurs, des architectes, des entreprises de construction, des représentants des communes et des ministères, mais aussi des personnes privées intéressées, afin de discuter de la thématique de la végétalisation des bâtiments à l'aide d'exemples de projets réalisés et d'encourager ainsi le développement de la végétalisation des bâtiments. 52 personnes ont participé à l'échange en ligne.

UN SITE INTERNET ATTRAYANT-SÄIT – WWW.NATURELO.MECO.LU

En 2022, le contenu du site Internet de la campagne a continué d'être régulièrement mis à jour et complété. Non seulement avec du matériel et des contenus de notre propre production. De nouvelles publications nationales et internationales et des projets inspirants pouvant servir d'exemples de bonnes pratiques sont également ajoutés régulièrement.

„IL FAIT CHAUD AU LUXEMBOURG!“

En été 2022, lorsque les températures au Luxembourg ont dépassé les 30°C, l'Oekozenter Pafendall et le Mouvement Ecologique sont partis avec une caméra thermique pour rendre la chaleur visible. Une caméra thermique permet de représenter approximativement la différence de température sur une place scellée exposée au soleil (p.ex. le "Glacis") et sous une allée ombragée (p.ex. au bd Dr Charles Marx). Une différence allant jusqu'à 25°C ! Dans l'avenue de la Liberté, au "Rousegaertchen", des températures d'environ 60°C ont été mesurées sur l'asphalte. Dans le parterre de roses voisin, les températures avoisinent les 35-40°C. C'est déjà mieux. Mais il fait encore plus frais à l'ombre du parc de Kirchberg. Alors que l'asphalte devant le parc s'échauffe à environ 50°C, il fait agréablement 26-30°C dans le parc. Les résultats de ces mesures ont été publiés sur les sites Internet et les médias sociaux. Rien que sur Facebook et Instagram, l'article a atteint 45.253 personnes. 6.418 interactions ont eu lieu, dont 130 commentaires. La presse a également parlé de l'action et du potentiel de refroidissement des surfaces non imperméabilisées et des arbres.

c) epilogy-photography

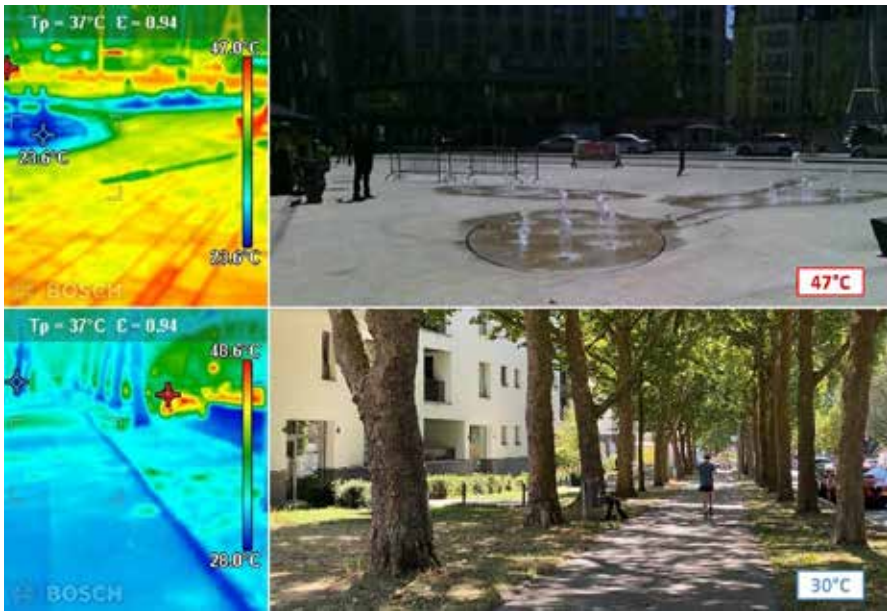

CRÉER UNE OASIS DANS LE QUARTIER

Un autre projet qui a été présenté lors du séminaire en ligne *"Méi Gréngs an eise Stied an Dierfer - Den ëffentleche Raum fir a mat de Bierger:innen naturno gestalten"* et que l'Oekzenter Pafendall et le Mouvement Ecologique souhaitent également implanter au Luxembourg est le projet des "Gräzloasen" ou "Parklet". Ces "oasis de quartier" sont des sièges végétalisés que les habitants construisent et utilisent dans leur rue avec le soutien financier de la ville/commune et qui transforment ainsi l'espace routier (parking) en un lieu de séjour et de rencontre animé. En 2022, Oekozenter et Mouvement ont sondé quelques communes luxembourgeoises pour savoir si et comment un tel projet pourrait être mis en œuvre dans notre pays. Un webinaire spécifique à ce projet aura lieu en 2023.

"FAIS DE LA PLACE" - DES QUARTIERS VIVANTS ET AGRÉABLES À VIVRE DANS DES VILLAGES POUR SE RENCONTRER !

Le projet "Maach Plaz" se compose de trois clips animés clairs qui montrent, dans un voyage dans le temps, la transformation de trois places dans des villes luxembourgeoises : Place de Stalingrad à Esch-sur-Alzette ; Entrée de Hollerich (Place St.Pierre et Paul) - Luxembourg-Ville et "Stäreplaz" à Mersch. Les clips montrent à quel point il peut être enrichissant de transformer des espaces publics en lieux verts de rencontre et de convivialité - loin du béton et du bruit. Les visions présentées dans les films ne sont pas des planifications réelles, mais elles doivent ouvrir la "tête", faire rêver... à tout ce qui serait possible. Ils doivent inspirer et donner envie de se mettre en route pour repenser nos localités. Dans le cadre de l'action "Maach Plaz !", outre les trois clips, un dépliant et des demandes concrètes ont été élaborés et publiés à l'intention de la politique nationale et des communes, ainsi que des suggestions aux citoyens et citoyennes qui souhaitent faire partie du changement, et présentés lors d'une conférence de presse. Les clips ont été visionnés environ 5.000 fois (Facebook & Youtube).

GRAINES DE PLANTES SAUVAGES DE LA RÉGION - ÉGALEMENT EN VENTE À L'OEKOZENTER!

Depuis quelques années, le syndicat de protection de la nature SICONA et le "natur musée" travaillent ensemble avec leurs partenaires à la production de semences de plantes sauvages du Luxembourg et de la région. L'objectif est de créer des prairies fleuries pour favoriser la biodiversité et nourrir les insectes, aussi bien dans les espaces verts publics que dans les jardins privés et surtout dans le paysage agricole. Oekozenter Pafendall et le Mouvement Ecologique soutiennent cette initiative en se proposant comme point de vente des mélanges de semences. Les semences sont également activement promues auprès des membres du Mouvement Ecologique, ainsi que dans le cadre de l'action "A plein Bléi".

LOIR, LÉROT ET MUSCARDIN

Dans le cadre de l'"Aktioun Schléifer", le Mouvement Ecologique et l'Oekozenter Pafendall, avec leurs partenaires ABIOL, 'natur musée', Frënn vum 'natur musée' et SNL, ont invité le 4 mai 2022 à une conférence en ligne "Loirs, loirs de jardin et muscardins : le réveil des loirs ! Qui ils sont, où ils se trouvent et pourquoi nous devrions les protéger" avec le biologiste de la faune Johannes LANG (Université de Giessen / Institut d'écologie animale et d'éducation à la nature).

En 2022, le bilan intermédiaire de l'"Aktioun Schléifer" du Mouvement Ecologique a été présenté. Il s'agissait de demander à toute personne intéressée de s'inscrire sur iNaturlist.LU si elle avait pu découvrir une "Schléifer". Le résultat a été remarquable : 58 observations ont été signalées la première année, dont 20 avec photos à l'appui. Dans l'évaluation, les observations ont été présentées de manière plus détaillée, par exemple aussi la répartition régionale. En été 2022, le Mouvement Ecologique a publié une nouvelle fois les instructions de construction d'un tunnel à traces. Celui-ci permet de détecter la présence d'un campagnol endormi sans qu'il soit dérangé. Les instructions peuvent être téléchargées sur www.naturelo.meco.lu.

OUI AU PARRAINAGE DE PARCELLES D'ARBRES

L'action "Parrainage d'arbres" a été présentée dans le séminaire en ligne "Méi Gréngs an eise Stied an Dierfer - Den ëffentleche Raum fir a mat de Bierger:innen naturno gestalten" et a également été transmise aux communes par d'autres voies par l'Oekozenter Pafendall & le Mouvement Ecologique. Lorsque la Ville de Luxembourg a annoncé en mars 2021 qu'elle allait permettre le parrainage de parcelles d'arbres, il était logique que l'Oekozenter Pafendall et le Mouvement Ecologique, en collaboration avec le "Transitioun Uelzechtdall asbl" et "Canopé Production asbl", fassent appel à cette possibilité.
Sur le site Internet de la campagne, une collection de documents a été rassemblée pour aider les communes et les citoyens intéressés à mettre en œuvre/faire avancer le projet dans leur commune. Le Mersch régional du Mouvement Ecologique a déjà fait part du projet à son conseil échevinal.
Les contributions à l'action ont atteint au total environ 26.500 personnes et ont généré près de 2.000 interactions sur Facebook et Instagram.

NOUVELLES PLANTES GRIMPANTES AU PFAFFENTHAL

Pendant l'Oekofestival 2021, l'Oekozenter et le Mouvement Ecologique ont tenu un stand sur le thème de la végétalisation des bâtiments. Différentes espèces de plantes grimpantes y étaient présentées : Lierre, Vigne sauvage, Chèvrefeuille, Clématite et Rose grimpante. Au printemps 2022, ces plantes ont été transplantées dans les environs de l'Oekozenter Pafendall et assurent depuis lors une diversité d'espèces encore plus grande dans les environs directs du centre.

EN ROUTE AVEC DES PROTECTEURS DE LA NATURE LORS DE 3 VISITES INSPIRANTES

Afin d'offrir aux membres intéressés la possibilité de mieux connaître les défis concrets et le travail pratique dans le domaine de la protection de la nature, le Mouvement Ecologique 2022 a organisé trois visites sur place avec des protecteurs de la nature :

- **"Des mesures concrètes pour la conservation des grenouilles des haies",** avec Frank Sowa, biologiste (Syndicat de protection de la nature SICONA)
- **"Découvrir la diversité des prairies riches en espèces",** mam Claire Wolff, écologue du paysage (Syndicat de protection de la nature SICONA)
- **"Les abeilles mellifères en forêt**
- **Le pic noir, charpentier pour les abeilles",** avec Roger Dammé (apiculteur) et Liliane Burton.

COOPÉRATION INTERNATIONALE - STOPPER LA DÉFORESTATION

En 2022, le Mouvement Ecologique s'est engagé, dans le cadre de la fédération internationale de plus de 100 organisations "Together4Forests", pour une loi européenne forte concernant la vente de produits liés à la déforestation. Le Mouvement Ecologique s'est adressé directement aux négociateurs luxembourgeois, le ministre Claude Haagen, la ministre Joëlle Welfring et Christophe Hansen, membre du Parlement européen et rapporteur sur ce dossier, et les a appelés à s'engager pour une loi ambitieuse. L'engagement de plus de 100 ONG a porté ses fruits ! Après 2 ans de négociations, les Etats membres et le Parlement ont adopté le 6 décembre 2022 la "loi sur la déforestation" (deforestation law).